



Accueil Actes Recueils Recherche Signataires Types d'acte Destinataires Console

Quitter

Recueil des actes administratifs - Préfecture Maine-et-Loire - Special n°6 publié le 23/01/2015

006- RAA spécial du 23 janvier 2015

DDT 49

Service Construction Habitat Vie

2014352-0001 - Arrêté préfectoral du 19 décembre 2014 précisant le taux de majoration visé par l'article L.302-9-1 du Code de la Construction et de l'Habitation au titre de la carence pour la période triennale 2011-2013 pour la commune de LA SÉGUINIÈRE.

Arrêté [Voir](#)

DIRECCTE

2015020-0004 - Arrêté n° 2015/DIRECCTE/SG/UT49/01 du 20 janvier 2015 portant subdélégation de signature (RUO) du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi à M. ALEXANDRE, responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE de Maine et Loire

Arrêté [Voir](#)

2015020-0005 - Arrêté n° 2015/DIRECCTE/SG/UT49/02 du 20 janvier 2015 portant subdélégation de signature (générale) du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi à M. ALEXANDRE, responsable de l'Unité territoriale de Maine et Loire

Arrêté [Voir](#)

DIRECCTE 49

2015019-0011 - Décision du 19 janvier 2015 donnant délégation en matière d'arrêt de chantier aux inspecteurs et contrôleurs du travail de l'Unité de contrôle n° 1 de l'inspection du travail de Maine-et-Loire.

Décision [Voir](#)

2015019-0012 - Décision du 19 janvier 2015 donnant délégation en matière d'arrêt de chantier aux inspecteurs et contrôleurs du travail de l'Unité de contrôle n° 2 de l'inspection du travail de maine-et-Loire.

Décision [Voir](#)

PREFECTURE 49

01-Cabinet du Préfet

2015016-0004 - Liste des autorisations de mise en oeuvre, renouvellement ou modification de systèmes de vidéoprotection - 4ème trimestre 2014

Autre [Voir](#)

07-Sous-Préfecture de Saumur

2015021-0001 - Arrêté préfectoral du 21 janvier 2015, portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Vihersois-Haut-Layon

Arrêté [Voir](#)

PREFET DE MAINE ET LOIRE

001



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE MAINE ET LOIRE

Arrêté n °2014352-0001

signé par
François BURDEYRON

le 19 Décembre 2014

DDT 49
Service Construction Habitat Ville

Arrêté préfectoral du 19 décembre 2014
précisant le taux de majoration visé par
l'article L.302-9-1 du Code de la Construction
et de l'Habitation au titre de la carence pour la
période triennale 2011-2013 pour la commune
de LA SEGUINIÈRE.

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Direction départementale des territoires
de Maine-et-Loire
Service construction habitat ville
Unité Études, Observations et Politique de l'Habitat

Arrêté préfectoral n° 2014352-0001

Portant modification de l'arrêté préfectoral n°2014310-0061 du 6 novembre 2014 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code de la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2011-2013 pour la commune de LA SÉGUINIÈRE

ARRÊTÉ

**Le Préfet de Maine et Loire,
Chevalier de la Légion d'honneur**

VU la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, notamment modifiée par la loi n° 2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier et par la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement ;

VU la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit opposable au logement et portant diverses mesures relatives à la cohésion sociale ;

VU la loi n° 2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social et notamment la disposition transitoire prévue en son article 26 ;

VU le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.302-5 à L.302-9-2 et R. 302-14 à R. 302-26 ;

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.210-1, L.422-2 et R.422-2 ;

VU l'avis du Comité régional de l'habitat, réuni en date du 2 juillet 2014 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014310-0061 en date 6 novembre 2014 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code de la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2011-2013 pour la commune de LA SÉGUINIÈRE ;

VU l'avis de la Commission d'examen des obligations de réalisation de logements sociaux du 19 décembre 2014, réunie conformément à l'article L.302-9-1-1 du code de la construction et de l'habitation ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article L.302-8 du code de la construction et de l'habitation, l'objectif de réalisation de logements sociaux pour la période triennale 2011-2013 est

CONSIDÉRANT que le bilan triennal 2011-2013 pour la commune de La Séguinière fait état d'une réalisation de 12 logements sociaux, soit un taux de réalisation de l'objectif triennal de 36,36 % ;

CONSIDÉRANT le non-respect des obligations triennales de la commune de La Séguinière pour la période 2011-2013 ;

CONSIDÉRANT que les éléments avancés par le commune et examinés lors de la commission réunie le 19 décembre 2014 ne justifient pas le non-respect de son objectif de réalisation pour la période 2011-2013 ;

CONSIDÉRANT le non-respect de l'objectif transitoire introduit par le 2 de l'article 26 de la loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 susvisé, pour l'année 2013,

SUR PROPOSITION de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture,

ARRÊTE

Article 1er :

L'article 2 de l'arrêté préfectoral n°2014310-0061 du 6 novembre 2014 prononçant la carence définie à l'article L.302-9-1 du code de la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2011-2013 pour la commune de La Séguinière est ainsi modifié :

« Le taux de majoration visé à l'article L.302-9-1 du code de la construction et de l'habitation dans sa rédaction antérieure à la loi n°2013-61 du 18 janvier 2013 est fixé à 200 %, de telle sorte que le prélèvement majoré atteindra 3 fois le montant du prélèvement mentionné au deuxième alinéa de l'article L.302-7 du même code ».

Article 2:

Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture du Maine-et-Loire et Monsieur le Directeur Départemental des Territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 19 décembre 2014

Le Préfet,

signé

François BURDEYRON

Délais et voies de recours :

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Nantes. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet de Maine et Loire. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une



PREFET DE MAINE ET LOIRE

Arrêté n °2015020-0004

signé par
Didier Brassart

le 20 Janvier 2015

DIRECCTE

Arrêté n ° 2015/ DIRECCTE/ SG/ UT49/01 du
20 janvier 2015 portant subdélégation de
signature (RUO) du directeur régional des
entreprises, de la concurrence, de la
consommation, du travail et de l'emploi à M.
ALEXANDRE, responsable de l'Unité
territoriale DIRECCTE de Maine et Loire

PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

ARRETE N° 2015/DIRECCTE/SG/UT49/01

**portant subdélégation de signature du Directeur régional des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi des Pays de la Loire**

- VU le code du travail ;
- VU le code des marchés publics ;
- VU la loi organique n° 2001-692 modifiée du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;
- VU le décret du 30 mai 2014 nommant M. Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire ;
- VU l'arrêté ministériel du 29 décembre 2005 modifié relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- VU l'arrêté ministériel du 29 décembre 2005 modifié relatif au contrôle financier des programmes et services du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement ;
- VU l'arrêté du 13 juillet 2012 nommant M. Michel RICOCHON, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire
- VU l'arrêté n° 2014/SGAR/DIRECCTE/218 du 1^{er} septembre 2014 du préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à M. Michel RICOCHON, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire ;

VU l'article 11 de l'arrêté susvisé autorisant M. Michel RICOCHON à subdéléguer sa signature en cas d'absence ou d'empêchement ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à M. Philippe ALEXANDRE, directeur régional adjoint, responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE de Maine et Loire, à l'effet de signer les actes et pièces relatifs aux opérations de dépenses (engagement, liquidation, mandatement) et aux opérations de recettes selon les modalités définies dans l'arrêté susvisé portant délégation de signature à M. Michel RICOCHON en sa qualité de responsable d'unités opérationnelles (RUO).

sur les BOP régionaux suivants :

BOP 102	Accès et retour à l'emploi
BOP 103	Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi
BOP 111	Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe ALEXANDRE, la délégation visée à l'article 1 sera exercée par :

- M. Fabrice PREDOUR, directeur adjoint du travail ;
- Mme Sophie DEMARET, directrice du travail ;
- M. Bruno JOURDAN, directeur adjoint du travail ;
- Mme Agnès JOURDAN, directrice adjointe du travail ;
- M. Philippe RAFFLEGEAU, inspecteur du travail ;
- Mme Béatrice DEBORDE, inspectrice du travail.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté de subdélégation de signature annule et remplace l'arrêté de subdélégation n° 2014/DIRECCTE/SG/UT49/57 du 28 octobre 2014.

ARTICLE 4 :

Le responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE de Maine et Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire et de la préfecture de Maine et Loire.

Fait à Nantes, le 20 janvier 2015

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le Directeur Régional,
Le Directeur du Pôle Travail,



Didier BRASSART



PREFET DE MAINE ET LOIRE

Arrêté n °2015020-0005

signé par
Didier Brassart

le 20 Janvier 2015

DIRECCTE

Arrêté n ° 2015/ DIRECCTE/ SG/ UT49/02 du
20 janvier 2015 portant subdélégation de
signature (générale) du directeur régional des
entreprises, de la concurrence, de la
consommation, du travail et de l'emploi à M.
ALEXANDRE, responsable de l'Unité
territoriale de Maine et loire

PREFET DE MAINE ET LOIRE

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

ARRETE N° 2015/DIRECCTE/SG/UT49/02

**portant subdélégation de signature du Directeur régional des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi des Pays de la Loire**

- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- VU le décret du Président de la République du 1^{er} août 2012 portant nomination de M. François BURDEYRON, en qualité de Préfet de Maine et Loire ;
- VU l'arrêté du 13 juillet 2012 nommant M. Michel RICOCHON, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire ;
- VU l'arrêté préfectoral du département de Maine et Loire n° 2012240-0007 du 27 août 2012 portant délégation de signature en matière administrative à M. Michel RICOCHON, en qualité de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- VU l'article 3 de l'arrêté susvisé autorisant M. Michel RICOCHON à subdéléguer sa signature en cas d'absence ou d'empêchement ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation permanente est donnée à Monsieur Philippe ALEXANDRE, directeur régional adjoint, responsable de l'Unité territoriale du Maine et Loire, à l'effet de signer au nom du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire, les actes et décisions contenus dans l'arrêté préfectoral du 27 août 2012, à l'exception des matières listées aux paragraphes X à XIII de son article 1er.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe ALEXANDRE, la présente délégation de signature en son article 1, sera exercée par :

- Sophie DEMARET, directrice du travail,
- Agnès JOURDAN, directrice adjointe du travail,
- Bruno JOURDAN, directeur adjoint du travail,
- Fabrice PREDOUR, directeur adjoint du travail,
- Philippe RAFFLEGEAU, inspecteur du travail,
- Béatrice DEBORDE, inspectrice du travail.

ARTICLE 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement simultané des personnes visées aux articles 1 et 2 du présent arrêté, cette délégation de signature pourra être exercée par :

- Patrice CADEAU, inspecteur du travail
- Arnaud DETTON, inspecteur du travail
- Jean POCHE, inspecteur du travail
- Virginie BILLES, inspectrice du travail
- Isabelle DETTON, inspectrice du travail
- Sabine GALLARD, inspectrice du travail
- Gabrielle MARADAN inspectrice du travail
- Gladys BARON, inspectrice du travail
- Lucie FOUCAT, inspectrice du travail
- Léo NADEAU, inspecteur du travail
- Pierre VALENZUELA, inspecteur du travail

pour les attributions définies à l'article 1^{er}, à l'exclusion de celles afférentes à la gestion du personnel.

ARTICLE 4 :

Une délégation de signature est conférée à madame Sylvie MORICHON, attachée principale d'administration, pour les matières suivantes :

- Titres professionnels, certificats de compétences professionnelles et certificats complémentaires de spécialisation,
- Procès-verbaux de sessions de validation pour l'obtention d'un titre professionnel, d'un certificat de compétences professionnelles ou d'un certificat complémentaire de spécialisation,
- Habilitation des professionnels leur donnant la qualité de jury pour les titres professionnels, les certificats de compétences professionnelles et les certificats complémentaires de spécialisation,
- Notification des décisions positives de recevabilité des demandes des candidats à la validation des acquis de l'expérience,

- Enregistrement des contrats d'apprentissage du secteur public,
- Dérogations au nombre maximal d'apprentis pouvant être accueillis simultanément par un maître d'apprentissage du secteur privé,
- Dérogations aux conditions de compétence professionnelle exigées d'un maître d'apprentissage,
- Agréments délivrés par le Préfet, après avis du directeur territorial de l'ARS, aux exploitants de débits de boissons accueillant des apprentis mineurs,
- Enregistrement des contrats de Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État (PACTE).

ARTICLE 5 :

Pour l'exercice de cette délégation, la signature et la qualité du chef de service délégataire et des fonctionnaires délégataires devront être précédées, de la mention suivante :

« Le directeur régional des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Pour le directeur et par délégation »

ARTICLE 6 :

L'arrêté de subdélégation n° 2014/DIRECCTE/SG/UT49/64 du 26 novembre 2014 et toutes les dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

ARTICLE 7 :

Le responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE du Maine et Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine et Loire.

Fait à Nantes, le 20 janvier 2015

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le directeur régional,
Le Directeur du Pôle Travail,



Didier BRASSART



PREFET DE MAINE ET LOIRE

Décision n °2015019-0011

signé par
Fabrice PREDOUR

le 19 Janvier 2015

DIRECCTE 49

Décision du 19 janvier 2015 donnant délégation en matière d'arrêt de chantier aux inspecteurs et contrôleurs du travail de l'Unité de contrôle n ° 1 de l'inspection du travail de Maine-et-Loire.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU RESPONSABLE DE
L'UNITÉ DE CONTRÔLE

Direction régionale des
Entreprises, de la
Concurrence, de la
Consommation, du Travail
et de l'Emploi des Pays
de la Loire

Unité territoriale de
Maine-et-Loire

Le responsable de l'unité de contrôle n°1 de l'unité territoriale chargée des politiques du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de développement des entreprises de Maine-et-Loire,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.4731-1 à L.4731-3, L.8112-5 et R.4731 à R.4731-6,

Vu la décision du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire, en date du 09-12-2014 affectant Monsieur Fabrice PREDOUR, inspecteur du travail responsable de l'unité de contrôle de la 1^{ère} unité de contrôle de l'unité territoriale susmentionnée,

DECIDE :

Article 1^{er} : délégation est donnée à Christian BROCHARD, contrôleur du travail de la 1^{ère} section, Pierre ERIAU, contrôleur du travail de la 2^{ème} section, Jean-Marc NICOLLAS, contrôleur du travail de la 4^{ème} section, Nicolas IBARZ, contrôleur du travail de la 5^{ème} section, Virginie VAISSIE, contrôleur du travail de la 6^{ème} section, et Pierre Yves LECROC, contrôleur du travail rattaché à l'unité de contrôle, à l'effet de signer :

- toutes mesures utiles, notamment l'arrêt temporaire des travaux ainsi que les décisions d'autorisation ou de reprise des travaux, prévus aux articles L.4731-1 et L.4731-3 du code du travail, en cas de danger grave et imminent constaté sur un chantier du bâtiment ou des travaux publics,

Article 2 : délégation est donnée à Jérôme Mertens, contrôleur du travail de la 9^{ème} section, Sandrine DZIEDZIC, contrôleur du travail de la 10^{ème} section, Anne THOMAS, contrôleur du travail de la 11^{ème} section, Vanessa TOMBINI, contrôleur du travail de la 15^{ème} section et Bénédicte RICHARD contrôleur de la 16^{ème} section à l'effet de signer :

- toutes mesures utiles, notamment l'arrêt temporaire des travaux ainsi que les décisions d'autorisation ou de reprise des travaux, prévus aux articles L.4731-1 et L.4731-3 du code du travail, en cas de danger grave et imminent constaté sur un chantier du bâtiment ou des travaux publics,

Article 3 : délégation est donnée à Michèle LE MUZIC, contrôleur du travail de la 21^{ème} section et à Sébastien DAVID, contrôleur du travail de la 22^{ème} section à l'effet de signer :

- toutes mesures utiles, notamment l'arrêt temporaire des travaux ainsi que les décisions d'autorisation ou de reprise des travaux, prévus aux articles L.4731-1 et L.4731-3 du code du travail, en cas de danger grave et imminent constaté sur un chantier du bâtiment ou des travaux publics,

Article 4 : la délégation s'exerce sous l'autorité du responsable de l'unité de contrôle

Article 5 : le responsable de l'unité de contrôle est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Angers, le 19 janvier 2015

Le responsable de l'Unité de contrôle



Fabrice PREBOUR



PREFET DE MAINE ET LOIRE

Décision n °2015019-0012

DIRECCTE 49

Décision du 19 janvier 2015 donnant délégation en matière d'arrêt de chantier aux inspecteurs et contrôleurs du travail de l'Unité de contrôle n ° 2 de l'inspection du travail de maine-et-Loire.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU RESPONSABLE DE
L'UNITÉ DE CONTRÔLE**

Direction régionale des
Entreprises, de la
Concurrence, de la
Consommation, du Travail
et de l'Emploi des Pays
de la Loire

Unité territoriale de
Maine-et-Loire

Le responsable de l'unité de contrôle n°2 de l'unité territoriale chargée des politiques du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de développement des entreprises de Maine-et-Loire,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.4731-1 à L.4731-3, L.8112-5 et R.4731 à R.4731-6,

Vu la décision du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire, en date du 09-12-2014 affectant Monsieur Philippe RAFFLEGEAU, inspecteur du travail responsable de l'unité de contrôle de la 2^{ème} unité de contrôle de l'unité territoriale susmentionnée,

DECIDE :

Article 1 : délégation est donnée à Jérôme Mertens, contrôleur du travail de la 9^{ème} section, Sandrine DZIEDZIC contrôleur du travail de la 10^{ème} section, Anne THOMAS, contrôleur du travail de la 11^{ème} section, Vanessa TOMBINI, contrôleur du travail de la 15^{ème} section et Bénédicte RICHARD, contrôleur de la 16^{ème} section à l'effet de signer :

- toutes mesures utiles, notamment l'arrêt temporaire des travaux ainsi que les décisions d'autorisation ou de reprise des travaux, prévus aux articles L.4731-1 et L4731-3 du code du travail, en cas de danger grave et imminent constaté sur un chantier du bâtiment ou des travaux publics,

Article 2 : délégation est donnée à Christian BROCHARD, contrôleur du travail de la 1^{ère} section, Pierre ERIAU, contrôleur du travail de la 2^{ème} section, Jean-Marc NICOLLAS, contrôleur du travail de la 4^{ème} section, Nicolas IBARZ, contrôleur du travail de la 5^{ème} section, Virginie VAISSIE, contrôleur du travail de la 6^{ème} section, et Pierre Yves LECROC, contrôleur du travail rattaché à l'unité de contrôle, à l'effet de signer :

- toutes mesures utiles, notamment l'arrêt temporaire des travaux ainsi que les décisions d'autorisation ou de reprise des travaux, prévus aux articles L.4731-1 et L4731-3 du code du travail, en cas de danger grave et imminent constaté sur un chantier du bâtiment ou des travaux publics,

Article 3 : délégation est donnée à Michèle LE MUZIC, contrôleur du travail de la 21^{ème} section et à Sébastien DAVID, contrôleur du travail de la 22^{ème} section à l'effet de signer :

- toutes mesures utiles, notamment l'arrêt temporaire des travaux ainsi que les décisions d'autorisation ou de reprise des travaux, prévus aux articles L.4731-1 et L4731-3 du code du travail, en cas de danger grave et imminent constaté sur un chantier du bâtiment ou des travaux publics,

Article 4 : la délégation s'exerce sous l'autorité du responsable de l'unité de contrôle

Article 5 : le responsable de l'unité de contrôle est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Angers, le 19 janvier 2015

Le responsable de l'Unité de contrôle


Philippe RAFFLEGEAU



PREFET DE MAINE ET LOIRE

Autre n °2015016-0004

signé par
Sandra GUTHLEBEN

le 16 Janvier 2015

**PREFECTURE 49
01- Cabinet du Préfet**

liste des autorisations de mise en oeuvre,
renouvellement ou modification de systèmes
de vidéoprotection - 4ème trimestre 2014

**liste des autorisations de mise en oeuvre, renouvellement ou modification
de systèmes de vidéoprotection**

4ème trimestre 2014

n° arrêté	date arrêté	établissement	responsable
BCAB 2014-532	24/10/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre dans l'agence du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, 59 rue Jean Gallart à Allonnes	le responsable sécurité
BCAB 2014-540	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Carrefour Contact, 25 rue Albert Pottier à Allonnes	la gérante
BCAB 2014-536	24/10/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre sur le site de la déchèterie, l'Ebeaupinière à Sainte Gemmes d'Andigné	le président du syndicat intercommunal
BCAB 2014-512	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'Etablissement Français du Sang, 16 boulevard Mirault à Angers	la directrice
BCAB 2014-514	24/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'agence du Crédit Lyonnais, centre commercial du Chapeau de Gendarme, boulevard Winston Churchill à Angers	le responsable de la vidéoprotection du Crédit Lyonnais
BCAB 2014-519	24/10/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre dans l'agence de la banque HSBC, 74 boulevard Foch à Angers	le directeur de la sécurité
BCAB 2014-522	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Body Minute, 25 rue Plantagenêt à Angers	la gérante
BCAB 2014-524	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le restaurant Mon Légumier, 67 rue Bressigny à Angers	le gérant
BCAB 2014-525	24/10/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre dans l'agence de La Poste Maine Anjou, 24 place des Justices à Angers	le responsable sûreté
BCAB 2014-526	24/10/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre dans l'agence de La Poste Maine Anjou, 97 boulevard Saint Michel à Angers	le responsable sûreté
BCAB 2014-527	24/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le musée du Génie, 106 rue Eblé à Angers	le directeur du musée

BCAB 2014-546	30/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'établissement PODO ANJOU ATLANTIQUE, centre d'Orgemeont, 3 rue Carl Linné à Angers	le gérant
BCAB 2014-520	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'établissement Alpha Service, 2 rue Louis Bréguet à Avrillé	le gérant
BCAB 2014-529	24/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Intermarché, route Saint Anne à Beaupréau	le président du conseil d'administration
BCAB 2014-528	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans les locaux de l'association Multi Accueil du Chemillois, 4 bis rue de la Chesnaie à Chemillé	le président de l'association
BCAB 2014-509	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'agence du Crédit Agricole Anjou Maine, 30 rue du Carteron à Cholet	le responsable sécurité
BCAB 2014-511	24/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Super U, les Arcades Rougé, ZAC de la Sardinerie à Cholet	le PDG
BCAB 2014-515	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Carrefour Express, 25 rue du Docteur Laënnec à Cholet	le gérant
BCAB 2014-516	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'agence du Crédit Maritime Atlantique, 39 avenue Gambetta à Cholet	le responsable des Moyens
BCAB 2014-521	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'établissement SOREEL, 18 rue de la Gâtine, ZAC du Cormier à Cholet	le directeur de production
BCAB 2014-555	05/11/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre sur le site du complexe sportif Glisséo, avenue Anatole Manceau à Cholet	le directeur général
BCAB 2014-533	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection au niveau du distributeur automatique de billets mis en place par le Crédit Agricole Anjou Maine, rue Royale à Corné	le responsable sécurité
BCAB 2014-538	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le garage Rocade Sud Carrosserie Lanserre, ZA Lanserre à Juigné sur Loire	le gérant
BCAB 2014-539	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le garage Juigné Sud Automobiles, 103 Grande Rue à Juigné sur Loire	le gérant

BCAB 2014-549	30/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin G 20, 7 route de Gagnebert à Juigné sur Loire	les co-gérants
BCAB 2014-537	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le garage Rocade Sud Saint Melaine , 31 route de Poitiers à Saint Melaine sur Aubance	le gérant
BCAB 2014-541	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la pharmacie Victor Hugo, 10 rue Victor Hugo à Montreuil Juigné	le gérant
BCAB 2014-548	30/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection sur le site de négoce de matériaux de la carrière La Marquetière à Montreuil sur Loir	le directeur de la société
BCAB 2014-534	24/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'agence du Crédit Mutuel Maine Anjou et Basse Normandie, 1 boulevard du Lieutenant Gérard Ledroit à Noyant la Gravoyère	le chargé de sécurité
BCAB 2014-508	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin LIDL, 86 rue de Rouen à Saumur	le directeur régional
BCAB 2014-510	24/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Bricomarché, ZAC Ecoparc Saumur Nord à Saumur	le PDG
BCAB 2014-513	24/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le bar tabac, 2 rue de Rouen à Saumur	l'exploitante
BCAB 2014-518	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'établissement Stockage Box Services, boulevard Jean Moulin à Saumur	les gérants
BCAB 2014-523	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection sur le site de la pharmacie de Nantilly, place Nantilly à Saumur	le pharmacien titulaire
BCAB 2014-547	30/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la bijouterie, 32 rue Franklin Roosevelt à Saumur	le PDG
BCAB 2014-535	24/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'agence du Crédit Mutuel Maine Anjou et Basse Normandie, 27 place Aristide Briand à Segré	le chargé de sécurité
BCAB 2014-551	30/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'établissement Crousti'Pizzas, centre commercial La Févrierère à Saint Florent le Vieil	les co-gérants

BCAB 2014-552	30/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'agence de La Poste Maine Anjou, 2 rue de Bretagne à Saint Léger sous Cholet	le responsable sûreté
BCAB 2014-550	30/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'établissement Crousti'Pizzas, 14 place Saint Pierre à Saint Pierre Montlimart	les co-gérants
BCAB 2014-531	24/10/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre dans l'agence du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, 3 rue d'Elbée à La Tessoualle	le responsable sécurité
BCAB 2014-517	24/10/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Les Jardins des Ardoisières, ZA le Cormier à Trélazé	le gérant
BCAB 2014-530	24/10/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection sur le site des pépinières viticoles Dubé, 17 bis rue de la Croix Saint André à Vaudelnay	l'exploitant
BCAB 2014-624	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Yves Rocher, 23 rue Lenepveu à Angers	la gérante
BCAB 2014-626	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin PICARD, 74 boulevard de la Meignanne à Angers	le responsable technique sûreté
BCAB 2014-627	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin PICARD, 57 boulevard Eugène Chaumin à Angers	le responsable technique sûreté
BCAB 2014-628	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'établissement Le Grenier à Pain, centre commercial Lorette, boulevard Joseph Bédier à Angers	le gérant
BCAB 2014-629	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin 5 sur 5, 12 rue d'Alsace à Angers	le chef de service
BCAB 2014-630	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin 5 sur 5, 54 rue Saint Aubin à Angers	le chef de service
BCAB 2014-632	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin G 20, 12 rue Savary à Angers	les co-gérants
BCAB 2014-638	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'Hôtel de l'Univers, 2 place de la Gare à Angers	la directrice

BCAB 2014-639	31/12/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre dans le magasin Carrefour Saint Serge, 3 boulevard Gaston Ramon à Angers	le responsable sécurité
BCAB 2014-641	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin DIAGONAL, place de l'Europe à Angers	le gérant
BCAB 2014-642	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le garage automobile, 243 avenue Pasteur à Angers	le gérant
BCAB 2014-644	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Bleu Libellule, zone commerciale Marcure, allée du Grand Launay à Angers	le gérant
BCAB 2014-647	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la boulangerie La Grange d'Antonin, 40 route de la Pyramide à Angers	le gérant
BCAB 2014-654	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection sur le site du centre commercial Grand Maine, rue du Grand Launay à Angers	le responsable technique
BCAB 2014-656	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le bar tabac Le Madeleine, 10 rue Saumuroise à Angers	l'exploitante
BCAB 2014-660	31/12/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre sur le territoire de la ville d'Angers	le maire
BCAB 2014-661	31/12/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre dans la pharmacie des Plantes, 28 boulevard Saint Michel à Angers	le pharmacien titulaire
BCAB 2014-655	31/12/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre sur le territoire de la ville d'Avrillé	le maire
BCAB 2014-613	30/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin GAP, centre commercial l'Atoll à Beaucouzé	le manager prévention des pertes
BCAB 2014-617	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin DALBE, 14 rue Charles Lacretelle à Beaucouzé	le gérant
BCAB 2014-609	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Bricomarché, ZA Actival à Beaufort en Vallée	le directeur

BCAB 2014-616	30/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la pharmacie sise 2 impasse du Puits Moreau à Bécon les Granits	le gérant
BCAB 2014-620	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Super U, 3 route de St Clément à Bécon les Granits	le directeur
BCAB 2014-608	30/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le bar tabac "l'Ange Vin", 10 rue d'Anjou à Chazé Henry	la gérante
BCAB 2014-614	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le restaurant Mc Donald's, centre commercial Leclerc, ZA les 3 Routes à Chemillé	le PDG
BCAB 2014-631	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le cabinet de chirurgie dentaire, 2 place Michel Ange à Cholet	le co-gérant de la SCP RBBG
BCAB 2014-636	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la pharmacie des Arcades, 158 rue Nationale à Cholet	le pharmacien titulaire
BCAB 2014-648	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la déchèterie du Cormier, rue d'Alembert à Cholet	le président de la Communauté d'Agglomération du Choletais
BCAB 2014-649	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la déchèterie de la Blanchardière, 5 rue de la Blanchardière à Cholet	le président de la Communauté d'Agglomération du Choletais
BCAB 2014-650	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin DIA, 40 rue de Rambourg à Cholet	la gérante
BCAB 2014-651	31/12/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre sur le site du commissariat de police, 4 rue Bordage Fontaine à Cholet	le chef de service
BCAB 2014-658	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la bijouterie, 47 place Travot à Cholet	le gérant
BCAB 2014-662	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection sur le site du centre social K'léidoscope, 13 avenue Kennedy à Cholet	le président de la Communauté d'Agglomération du Choletais
BCAB 2014-663	31/12/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre sur le site de la salle de sports Pierre de Coubertin, rue Jean Monnet à Cholet	le maire de Cholet

BCAB 2014-605	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la déchèterie sise au lieudit Les Malicornières à Durtal	le président du SICTOM Loir et Sarthe
BCAB 2014-618	30/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Super U, rue du Lyonnais, ZAC de la Grée à Grez Neuville	le PDG
BCAB 2014-619	30/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD Françoise d'Andigné), 21 rue des Tisserands à La Pommeraye	la directrice
BCAB 2014-606	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Levi's, centre commercial Marques Avenue, ZI de la Ménardière à La Séguinière	les co-gérantes
BCAB 2014-645	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le garage automobile, 1 rue des Fresnays, ZA Sorges aux Ponts de Cé	le gérant
BCAB 2014-610	30/12/2014	modification du système de vidéoprotection mis en oeuvre dans le magasin Super U, boulevard Edouard Colbert à Maulévrier	le dirigeant
BCAB 2014-612	30/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'établissement TRANGETAL, 26 rue Paul Héroult à Montreuil Juigné	le gérant
BCAB 2014-625	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin PICARD, 23 boulevard Maréchal Juin à Saumur	le responsable technique sûreté
BCAB 2014-633	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le parking Fourier, rue des Pâtenotriers à Saumur	le maire de Saumur
BCAB 2014-634	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le parking Centr'Halles, 10 rue Dacier à Saumur	le maire de Saumur
BCAB 2014-635	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection sur le site du Service Médical Interentreprises du Saumurois, 50 rue du Pressoir à Saumur	le directeur
BCAB 2014-637	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection sur le site de l'établissement Veuve Amlot, 19-21 rue Ackerman, Saint Hilaire Saint Florent à Saumur	le directeur
BCAB 2014-646	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin ASPIRE, 270 rue du Clos Bonnet à Saumur	le directeur

BCAB 2014-652	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin DCLC CASH, 21 place de la Bilange à Saumur	le directeur
BCAB 2014-653	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection sur le site de la piscine du Val de Thouet, boulevard de la Marne à Saumur	le directeur de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
BCAB 2014-659	31/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la station de lavage, boulevard des Demoiselles, Saint Lambert des Levées à Saumur	le PDG
BCAB 2014-604	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la déchèterie sise au lieu-dit La Rabelière à Seiches sur le Loir	le président du SICTOM Loir et Sarthe
BCAB 2014-643	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le garage automobile, Cressonnière à St Barthélemy d'Anjou	le gérant
BCAB 2014-657	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la joaillerie ELLIMAC, 31 route de Beaufort à Saint Barthélemy d'Anjou	la gérante
BCAB 2014-611	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le bar tabac, place de l'Eglise à St Philbert du Peuple	le gérant
BCAB 2014-607	30/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la pharmacie sise 2c allée des Plantes à St Pierre Montlimart	la gérante
BCAB 2014-615	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin Super U, La Maison Blanche à St Sylvain d'Anjou	le PDG
BCAB 2014-621	30/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans l'agence postale, 2 place de la Mairie à Ste Gemmes sur Loire	le maire
BCAB 2014-603	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans la déchèterie sise Chemin des Cuetteries à Tiercé	le président du SICTOM Loir et Sarthe
BCAB 2014-622	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le restaurant Mc Donald's, rue Bellinière, ZA Foucaudière à Trélazé	le gérant
BCAB 2014-623	30/12/2014	renouvellement de l'autorisation de mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le magasin LIDL, 14 avenue de la République à Trélazé	le responsable administratif

BCAB 2014-640	31/12/2014	mise en oeuvre d'un système de vidéoprotection dans le bar tabac Le Jubilé, 26 rue Jean Jaurès à Trélazé	le gérant
---------------	------------	--	-----------

Angers, le 16 janvier 2015

Pour le Préfet, et par délégation,
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet,

Signé Sandra GUTHLEBEN



PREFET DE MAINE ET LOIRE

Arrêté n °2015021-0001

signé par
Jean- Yves LALLART

le 21 Janvier 2015

PREFECTURE 49
07- Sous- Préfecture de Saumur

Arrêté préfectoral du 21 janvier 2015, portant
modification des statuts de la Communauté de
Communes du Vihiermois- Haut- Layon

ARRÊTÉ

n°2015021-0001

(SP n°2015-10)

Articles 5.2 et 5.3 modifiés

**Le Préfet de Maine-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment le livre deuxième et le chapitre I à V du titre premier, notamment les articles L.5211-1 et suivants ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée notamment par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2005-621 du 22 décembre 2005 ;

Vu le décret n°2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n°64-805 en date du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté SG/MICCSE n°2012240-0004 en date du 27 août 2012, portant délégation de signature à M. Jean-Yves LALLART, Sous-Préfet de Saumur ;

Vu l'arrêté préfectoral D3-2001-625 du 21 août 2001 modifié portant création de la Communauté de Communes du Vihierois-Haut-Layon ;

Vu la délibération du 03 novembre 2014 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Vihierois-Haut-Layon sollicite une modification de ses statuts ;

Vu les délibérations favorables des communes pour le changement de statut proposé :

- Cernusson du 16 décembre 2014,
- Cléré-sur-Layon du 18 novembre 2014,
- La Fosse-de-Tigné du 11 décembre 2014,
- Les Cerqueux-sous-Passavant du 04 décembre 2014,
- Montilliers du 10 décembre 2014,
- Nueil-sur-Layon du 10 décembre 2014,
- Passavant-sur-Layon du 17 décembre 2014,
- Saint-Paul-du-Bois du 18 décembre 2014,
- Tancoigné du 11 décembre 2014,
- Tigné du 27 novembre 2014,
- Trémont du 18 novembre 2014

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'arrêté préfectoral D3-2001-625 du 21 août 2001 modifié susvisé est complété dans deux de ses articles :

- L'article 5.2.3 est complété par l'expression « *et tous les chemins ruraux définis à l'article L.161-1 du code rural et de la pêche maritime.* »
- L'alinéa « Prise en charge des cotisations du Service Départemental d'Incendie et de Secours » de l'article 5.3 est supprimé et remplacé.

L'arrêté préfectoral D3-2001-625 du 21 août 2001 modifié susvisé est donc rédigé ainsi qu'il suit :

« Titre II – article 5.2 : Compétences optionnelles

[...]

Art.5.2.2 : création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Sont déclarées d'intérêt communautaire les voiries qui suivent :

Toutes les voiries communales goudronnées et non goudronnées publiques sont reconnues comme relevant de l'intérêt communautaire et tous les chemins ruraux définis à l'article L.161-1 du code rural et de la pêche maritime.

[...]

Art.5.3 : Compétences facultatives

[...]

- Défense extérieure contre l'Incendie :
 - Mise à disposition du Centre de Secours Intercommunal du Vihierois
 - Prise en charge des cotisations du Service Départemental d'Incendie et de Secours
 - Entretien et remplacement de bouches et poteaux incendie.

Article 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral D3 2001 n°625 du 21 août 2001 restent inchangées.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Article 4 :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Vihierois Haut-Layon, Mesdames et Messieurs les maires des communes intéressées, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saumur, le 21 janvier 2015

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet,

SIGNÉ

